

RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Projet Nunavik Nickel

2024



CANADIAN  ROYALTIES INC.

TABLE DES MATIÈRES

1 Mot d'introduction

2 Intendance de l'eau

6 Conservation de la biodiversité

13 Climat et gaz à effet de serre

16 Échanges avec les communautés

MOT D'INTRODUCTION

Il nous fait plaisir de présenter notre **rapport de responsabilité sociale et environnementale 2024**.

S'articulant autour de quatre grands thèmes, il présente les **résultats obtenus en 2024** relativement à nos engagements et témoigne de notre volonté, chez Canadian Royalties (CRI), de bien faire les choses en conciliant performance minière, responsabilité environnementale et relations durables avec les communautés. Voici un aperçu des programmes et politiques abordés dans le présent rapport :

D'abord, un **programme de suivi environnemental (PSE)** et un ensemble de mesures d'atténuation ont été élaborés et sont mis en œuvre depuis plusieurs années, à la suite de l'**étude d'impact sur l'environnement et le milieu social** menée en 2007.

Pour la gestion des eaux, nous appliquons une **politique d'intendance de l'eau**, assurant une gestion rigoureuse des eaux destinées aux opérations et la planification du bassin versant.

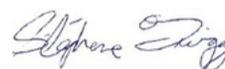
Par ailleurs, nous veillons à préserver la biodiversité nordique en appliquant un **Plan de protection de la faune et de la flore (PPFF)** et en réalisant un suivi environnemental fondé sur les inventaires biologiques menés dès l'étude d'impact.

En matière de changements climatiques, nous nous sommes dotés d'une **stratégie climatique**, qui oriente nos actions vers une réduction progressive des émissions de gaz à effet de serre.

Enfin, nous maintenons un dialogue actif avec les communautés inuit, notamment à travers l'**Entente Nunavik Nickel** et diverses initiatives sociales, culturelles et éducatives, qui visent à renforcer les retombées positives du projet pour les communautés de Kangiqsujuaq, Salluit et Puvirnituaq.

Le projet minier **Projet Nunavik Nickel (PNNi)**, exploitant des minerais de nickel et de cuivre, est situé à environ 80 km à l'ouest de Kangiqsujuaq et à environ 140 km au sud-est de Salluit, dans le Nord-du-Québec. Le PNNi a débuté en 2008 avec la découverte des gisements Mesamax, Expo, Méquillon et Ivakkak. Les gisements Allammaq et Puimajuq ont par la suite été ajoutés au certificat d'autorisation global no 3215-14-007, délivré par le gouvernement du Québec.

Membre de l'Association Minière du Québec, nous adhérons à l'initiative **Vers le développement minier durable (VDMD)**.



Stéphane Twigg
Directeur Environnement

INTENDANCE DE L'EAU

RÉSULTATS 2024

Cible 1 : Taux d'utilisation de l'eau par tonne de minerai traitée

L'eau qui alimente l'usine de traitement du minerai du PNNi, afin de transformer le minerai en concentrés de cuivre et de nickel, provient du **lac du Bombardier**. CRI a établi une cible de taux d'utilisation par tonne de minerai traitée, en se basant sur une recirculation maximale des eaux minières en regard de la faisabilité technico-économique. La cible en t/m^3 est par rapport à l'eau entrant dans le procédé de l'usine de traitement du minerai, et non au volume d'eau total prélevé au lac du Bombardier.

Le prélèvement d'eau total du lac du Bombardier est inclus au PSE (suivi 1) du PNNi; les résultats sont transmis au MELCCFP et aux communautés inuites dans le rapport annuel du PSE. CRI acquitte annuellement au gouvernement du Québec les redevances exigées en vertu du Règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau.

Tableau 1 : Rendement pour la cible de taux d'utilisation d'eau par tonne de minerai traitée

MOIS	CIBLE 2024 (M ³ /T MINERAI)	RÉSULTAT (M ³ /T MINERAI)	CIBLE 2025 (M ³ /T MINERAI)
Janvier	0,39	0,41	0,39
Février	0,39	0,37	0,20
Mars	0,39	0,37	0,20
Avril	0,39	0,37	0,10
Mai	0,39	0,41	0,10
Juin	0,39	0,39	0,10
Juillet	0,39	0,37	0,10
Août	0,39	0,44	0,10
Septembre	0,15	0,40	0,10
Octobre	0,15	0,37	0,10
Novembre	0,15	0,36	0,10
Décembre	0,15	0,48	0,10

La cible n'a pas été atteinte pour la plupart des mois de 2024, en raison du retard d'installation d'une unité de traitement des eaux de recirculation par adoucissement.

Ainsi, la quantité d'eau prélevée dans le parc à résidus à des fins de réutilisation au concentrateur a été inférieure à ce qui avait été planifié, ce qui a amené un plus grand taux d'utilisation de l'eau fraîche. La quantité totale prélevée pour l'année 2024 est de **741 675 m³**, ce qui constitue une baisse par rapport à la quantité prélevée en 2023, soit **807 360 m³**.

Cible 2 : Quantité d'eau traitée par les unités de traitement des eaux minières (UTE)

Pour chacun des sites miniers du PNNi, les eaux de ruissellement sont captées par un ou des bassins de collecte et sont traitées par une UTE avant leur rejet à l'environnement. Le PNNi comporte quatre UTE; celle de Mesamax traite les eaux de deux

autres sites miniers (Allammaq et Puimajuq). En fonction des volumes d'eau à traiter annuellement sur chacun des sites miniers, des cibles spécifiques à chacune d'elle ont été fixées.

Tableau 2 : Rendement pour la cible de volume d'eau traité pour chaque UTE

UTE	CIBLE 2024 (M ³)	RÉSULTAT (M ³)	CIBLE 2025 (M ³)
Expo	1 100 000	1 440 680	1 300 000
Mesamax	300 000	388 980	400 000
Méquillon	250 000	282 104	200 000
Ivakkak	200 000	235 370	130 000

Chacune des cibles a été **atteinte, voire surpassée.**

Cible 3 : Conformité des effluents miniers rejetés

La qualité de l'eau traitée puis rejetée (effluent) à l'environnement par les unités de traitement des eaux minières du PNNi est incluse au PSE (suivi 3). Ce suivi de la qualité est réalisé à différentes fréquences :

- Mesure continue du pH et du débit.
- Analyses en laboratoire accrédité 3 fois/semaine, 1 fois/semaine et 1 fois/mois pour différents groupes de paramètres physico-chimiques (métaux, matières en suspension, nitrates, sulfates, etc.).
- Bioessais mensuels pour la létalité aiguë sur la truite arc-en-ciel et Daphnia Magna en laboratoire accrédité.

CRI a pour cible 0 non-conformité à l'ensemble des exigences applicables à chacune des UTE (*Règlement sur les effluents des mines de métaux et de diamants, Directive 019, Attestation d'assainissement, autorisations délivrées pour l'exploitation des UTE*).

Tableau 3 : Rendement pour la conformité aux exigences applicables pour chaque UTE

UTE	CIBLE 2024	RÉSULTAT	CIBLE 2025
Expo	0	1	0
Mesamax	0	0	0
Méquillon	0	0	0
Ivakkak	0	0	0

L'effluent final Expo a montré **1 non-conformité** sur l'ensemble de la période de traitement, soit de juin à octobre 2024, le 29 juillet. Il s'agissait d'une teneur en nickel de 1,3 mg/L alors que la **norme à respecter est de 1 mg/L**. Les résultats et le **plan correctif** ont été communiqués aux instances gouvernementales.

Retour sur les objectifs 2024

Le tableau 4 présente l'avancement des objectifs principaux en matière de gestion de l'eau, qui avait été énoncé pour 2024.

Tableau 4 : État d'avancement des objectifs énoncés pour 2024

OBJECTIF	ÉTAT D'AVANCEMENT
Installation du traitement d'une unité d'adoucissement de l'eau qui permettra un plus grand taux de réutilisation de l'eau au sein du procédé de concentration du minerai.	Complété
Finalisation des documents de conception d'une nouvelle usine de traitement des eaux sanitaires (UTEU) au campement Expo. La technologie plus avancée de cette nouvelle usine permettra de rejeter un effluent encore plus épuré.	Complété
Réalisation d'essais pilotes pour l'utilisation de l'eau des bassins de collecte des sites miniers pour les forages souterrains en remplacement de l'eau fraîche du lac du Bombardier, afin de tendre vers 100% de réutilisation des eaux minières en période estivale pour ce type de consommation d'eau	Reporté à 2025

OBJECTIFS 2025

En plus du maintien des cibles, voici les objectifs principaux en matière de gestion de l'eau, pour 2025 :

- 1 Faire l'analyse visant l'augmentation du volume d'eau pompé de la fosse Expo en la traitant à l'usine de traitement des eaux du site Expo.
- 2 Conduire une évaluation de faisabilité d'introduction de l'effluent sanitaire traité de la future UTEU dans l'eau de procédé de l'usine de traitement du minéral.
- 3 Implanter un registre de suivi sur l'utilisation d'eau fraîche dans les mines ainsi que le volume d'eau sortant, s'il y a lieu, ce qui permettra d'accroître la connaissance de l'usage de l'eau livrée sur les sites satellites.
- 4 Réalisation d'essais pilotes pour l'utilisation de l'eau des bassins de collecte des sites miniers pour les forages souterrains en remplacement de l'eau fraîche du lac du Bombardier, afin de tendre vers 100% de réutilisation des eaux minières en période estivale pour ce type de consommation d'eau.



CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Thématique 1 : Amélioration du bilan des connaissances

Action 1 : Poursuite d'inventaires floristiques et fauniques



Des inventaires supplémentaires d'espèces à statut précaire ont été réalisés en 2024, plus précisément pour des espèces floristiques du genre *Draba* et pour le hibou des marais. Les résultats seront transmis au MELCCFP en 2025. Également, des repères visuels seront installés à proximité des plantes à statut précaire identifiées afin de les protéger du piétinement, tel que prévu au plan de protection de la faune et de la flore.

Statut de réalisation : complété

Action 2 : Informatisation des rapports Faune

En 2024, les rapports nommés « Événements faune » ont été informatisés. Ces rapports sont prévus au plan de protection de la faune et de la flore et permettent de consigner les événements relativement à la faune, tels que les collisions, les animaux blessés, les comportements anormaux, etc. La complétion du rapport en ligne facilite la consignation, l'agrégation des données et le suivi de mesures correctives ou préventives.

Statut de réalisation : complété

Action 3 : Poursuite du registre des observations de caribou dans le secteur Méquillon et inclusion des observations des travailleurs

Le département de l'Environnement a reconduit la tenue d'un registre d'observation des caribous de juin à fin août, couvrant leur période de migration. Le nombre d'individus, leur description (mâle, femelle, veau) et la direction de leur déplacement sont consignés. En 2024, les travailleurs des autres départements ont été invités à consigner leurs observations, afin de broser un portrait plus

complet de leur présence.

Ce suivi est inclus au PSE du PNNI (suivi 18); les résultats sont transmis au MELCCFP et aux communautés inuites dans le rapport annuel PSE.

Statut de réalisation : complété

OBJECTIFS 2025

- 1 Maintien du registre des observations des caribous et ajout de la collecte des observations des pilotes d'hélicoptères présents au site.
- 2 Poursuite d'inventaires floristiques.

Thématique 2 : Actions de prévention et de protection de la biodiversité

Action 4 : Réalisation du suivi de la libre circulation des poissons dans les ponceaux du PNNi

Le suivi de la libre circulation des poissons dans les ponceaux du PNNi a été réalisé par les techniciens en environnement de CRI à trois reprises, entre juin et septembre. Pour ce faire, différentes mesures sont prises en amont et en aval du ponceau, dont la hauteur et la vitesse de l'eau, et des observations globales sont effectuées afin de repérer des obstacles potentiels au passage du poisson (roche qui tombe de la route).

Les mesures de hauteur et de vitesse sont comparées avec des valeurs de

référence, afin de s'assurer que les poissons sont en mesure de franchir le ponceau de l'aval vers l'amont et ainsi circuler librement entre les plans d'eau entourant les routes du PNNi. En 2024, la franchissabilité de 8 ponceaux a été évaluée à 4 reprises entre juin et septembre.

Ce suivi est inclus au PSE du PNNi (suivi 12); les résultats sont transmis au MELCCFP et aux communautés inuites dans le rapport annuel PSE.

Statut de réalisation : complété

Action 5 : Amélioration de la franchissabilité pour le poisson aux traverses TR5 et TR7

Le suivi de la franchissabilité aux traverses TR5 et TR7, réalisé en juillet et août, avait identifié de possibles obstacles à la franchissabilité du poisson. Les correctifs ont été apportés en septembre grâce à des travaux manuels. Ces interventions ont compris la découpe de membrane géotextile excédentaire utilisée pour l'aménagement de la traverse et le déplacement de roches de gros calibre.

Statut de réalisation : complété



Action 6 : Réalisation du suivi des frayères à omble chevalier

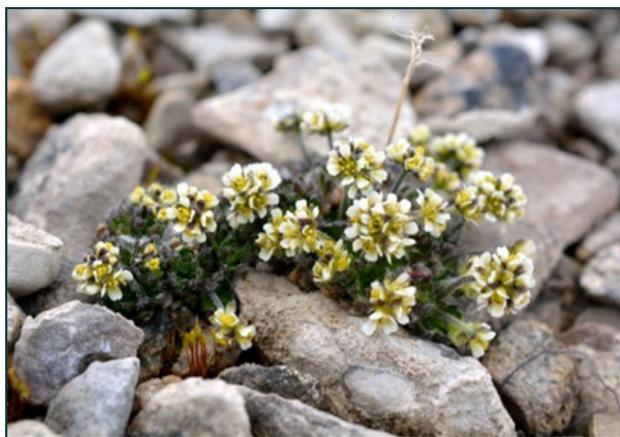
Le suivi de la frayère à omble chevalier, située à proximité de la traverse de la route Puimajuq, a été réalisé par la firme Aecom à l'été 2024. Pour ce faire, des stations (10 quadrants de 1m x 1m) ont été caractérisées pour en évaluer le substrat, la vitesse de courant et la profondeur, et ainsi confirmer que le lieu demeure propice à la fraie des poissons malgré l'aménagement de la traverse. Des échantillons pour la concentration de matières en suspension dans l'eau sont aussi prélevés hebdomadairement par les techniciens en environnement de CRI.

Ce suivi est inclus au PSE du PNNI (suivi 14); les résultats sont transmis au MELCCFP et aux communautés Inuit dans le rapport annuel PSE.

Statut de réalisation : complété

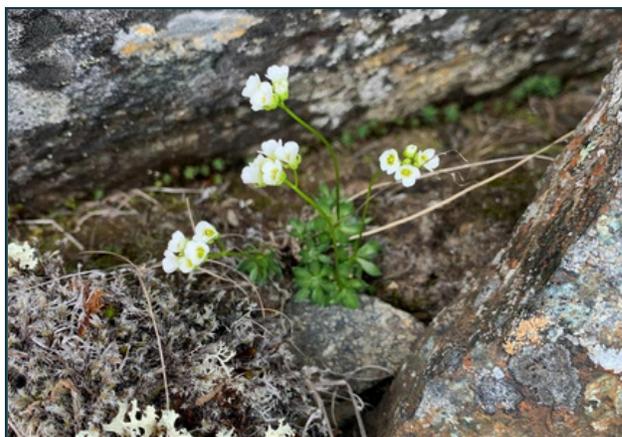


Action 7 : Réalisation du suivi des colonies de draves



Trois espèces de plantes à statut particulier ont été observées lors de la réalisation des inventaires dans le secteur Allammaq, appartenant au genre des draves (*Draba subcapitata*, *D. micropetala* et *D. corymbosa*). Le suivi de l'état des colonies a été réalisé par la firme Aecom à l'été 2024.

Pour ce faire, dans chaque colonie, les plantes de draves sont dénombrées et tout état anormal de structures



végétales est noté (ex : jaunissement des feuilles, absence de fleur ou de fruit, etc.).

Ce suivi est inclus au PSE du PNNI (suivi 20); les résultats sont transmis au MELCCFP et aux communautés inuites dans le rapport annuel PSE.

Statut de réalisation : complété

Action 8 : Ateliers de sensibilisation

En 2024, les départements de l'environnement ont prodigué 41 ateliers de type boîte à outils (tool box) aux employés des différents départements, rejoignant 474 travailleurs. Des capsules par courriel ou de l'affichage ayant pour thématique la protection de la biodiversité ont aussi été diffusés. Les sujets traités portaient, entre autres, sur les règles de conduite de véhicule lors de la présence de caribous à proximité des routes, ainsi que l'importance de ne pas nourrir la faune.

Également, la formation générale Environnement s'est poursuivie en 2024. Cette formation est obligatoire pour tous les travailleurs et entrepreneurs de CRI et un des volets porte sur la biodiversité du PNNi, dans le but de sensibiliser les travailleurs à son importance et sa fragilité malgré sa discrétion dans notre contexte nordique.

Action 9 : Rappel radio quotidien pendant la période de migration du caribou

Un message quotidien, deux fois par quart de travail, a été diffusé par le répartiteur de CRI sur les canaux de la radio afin de sensibiliser les travailleurs aux bonnes pratiques à adopter en présence de caribous sur la route. Cette radio est celle qui est utilisée à des fins de communications entre les véhicules, et entre ces derniers et la répartition. Le message diffusé, de manière bilingue, rappelait d'adopter une vitesse qui permet de bien voir les caribous pour éviter les collisions et que ces derniers peuvent se déplacer rapidement et de manière imprévisible.

Statut de réalisation : complété

OBJECTIFS 2025

- 1 Réalisation du suivi de la libre circulation des poissons dans les ponceaux du PNNi.
- 2 Réalisation du suivi des frayères.
- 3 Élargissement des moyens de diffusion et du type de capsules de sensibilisation (affiches, télévision, etc.).
- 4 Reprise de l'activité de nettoyage annuelle des rebuts dans la toundra.
- 5 Développement de l'alimentation autonome des effaroucheurs d'oiseaux au site d'Ivakkak et Puimajuq et réinstallation des effaroucheurs aux sites d'Expo, Méquillon et Mesamax.
- 6 Poursuite du rappel radio quotidien pendant la période de migration du caribou et installation de signalisation routière incitant à la prudence en période de migration du caribou.

Thématique 3 : Actions d'atténuation et de compensation des impacts

Action 10 : Avancement du Programme d'amélioration environnementale dans les communautés inuites (PAECI)

CRI compense l'empiètement des milieux humides liés aux activités du PNNi via un PAECI, en partenariat avec l'Administration Régionale Kativik (l'ARK) et le Groupe de recherche en écologie des tourbières (GRET) de l'Université Laval.

En 2023, l'ARK a procédé à la restauration deux sablières à Puvirnituaq (4,41 ha) et de sablières à Kangiqsujaq, identifiées par les représentants des communautés. Une technique de remaniement du sol est également appliquée sur certaines sections de sablières, afin de faciliter la revégétalisation.

Un suivi de la revégétalisation sera réalisé pendant trois années, en incluant un volet expérimental pour l'implantation de biocroutes et de plantes fruitières.

Ainsi, CRI supporte financièrement ces projets qui sont par et pour les communautés. L'ARK poursuit les discussions avec les villages de Kangiqsujaq, Puvirnituaq et Salluit pour la suite et l'élaboration de projets.

Ce suivi est inclus au PSE du PNNi (suivi 19); les résultats sont transmis au MELCCFP et aux communautés inuites dans le rapport annuel PSE.

Statut de réalisation : en cours

OBJECTIFS 2025

- 1 Poursuite du développement du Programme d'amélioration environnementale dans les communautés Inuites (PAECI).

Thématique 4 : Consultation, information et implication des parties prenantes

Action 11 : Programme d'information dans les communautés inuites

Deux représentants du département de l'environnement de CRI sont allés à la rencontre des trois villages Inuit signataires de l'Entente Nunavik Nickel en avril et mai 2024, afin de présenter les activités du département de l'environnement et les résultats du programme de suivi environnemental, ainsi que recueillir

les préoccupations environnementales le cas échéant.

Ce suivi est inclus au PSE du PNNi (suivi 35); les résultats sont transmis au MELCCFP et aux communautés inuit dans le rapport annuel PSE.

Statut de réalisation : complété

Action 12 : Évaluation des perceptions du PNNi

Un sondage d'évaluation des perceptions du PNNi a été élaboré avec le support de la firme Transfert Environnement et Société. Il visait notamment à recueillir les préoccupations des communautés inuites quant aux activités du PNNi dans une perspective de maintenir des relations harmonieuses. Le sondage a été disponible sur le site internet de Canadian Royalties d'avril à décembre 2024, incluant une version en Inuktitut, et des copies papier ont aussi été acheminées dans les villages nordiques. Différents moyens de promotions du sondage ont été utilisés, tels qu'une invitation par voie postale à chaque résidence, des affiches dans des lieux publics, des annonces à la radio locale et sur les médias sociaux.

122 sondages ont été complétés et un rapport d'analyse des résultats a été produit. Plusieurs questions ont porté sur la biodiversité et la majorité des répondants se sont dits préoccupés par la préservation de la biodiversité. Parmi les préoccupations principales se retrouvent :

- Les effets de l'exploitation minière sur les terres du Nunavik, la biodiversité, la contamination de l'eau et la migration des animaux ;
- Les effets possibles des résidus miniers sur l'environnement, notamment sur les poissons et la faune sauvage.

Le rapport d'analyse comporte des recommandations, dont l'optimisation des communications. Ce suivi est inclus au PSE du PNNi (suivi 36); les résultats sont transmis au MELCCFP et aux communautés inuites dans le rapport annuel PSE.

Statut de réalisation : complété

Action 13 : Consultations relatives au projet d'exploitation du gisement Inukshuk – volet faune

En 2024, les consultations ont été poursuivies avec les parties prenantes à travers des comités prévus à l'Entente Nunavik Nickel et de la diffusion d'une infolettre trimestrielle, concernant différents projets de CRI.

Les parties prenantes sont invitées à exprimer leurs préoccupations lors de ces rencontres, notamment en regard de la faune et de la flore. En 2024, un accent particulier a été mis sur les composantes d'intérêts que les communautés auraient pu souhaiter inclure à l'évaluation des impacts ou le développement de mesures d'atténuation spécifiques.



Statut de réalisation : en cours

OBJECTIFS 2025

- 1 Poursuite du programme d'information dans les communautés inuites.
- 2 Poursuite des invitations des représentants Inuits à des activités de surveillance environnementale et ajout d'un agent en environnement Inuit.
- 3 Poursuite des consultations relatives aux projets miniers, avec l'inclusion des composantes de la faune et de la flore.

Thématique 5 : Support à la recherche et au développement

Action 14 : Contribution à Caribou Ungava

Dans une perspective d'amélioration continue des pratiques, CRI a conclu un partenariat avec Caribou Ungava, un programme de recherche portant sur l'écologie des populations de caribous migrants. Ainsi, CRI participe à un projet de recherche portant sur l'impact des structures linéaires, comme les routes minières, sur le comportement du caribou, par des contributions financières et du support logistique à la réalisation des travaux de recherche. Une équipe de chercheurs a été accueillie par CRI et a été présente dans le secteur du PNNi et de la Baie Déception pendant quatre semaines à l'été 2023 et le sera de nouveau 2024 et 2025.

Statut de réalisation : en cours

Action 15 : Soutien à des représentants du MELCCFP pour des inventaires fauniques

CRI a accueilli des représentants du MELCCFP à ses installations, du 27 juin au 12 juillet, pour un projet d'acquisition de connaissances sur l'aigle royal.

Statut de réalisation : complété

OBJECTIFS 2025

- 1 Poursuite du partenariat avec Caribou Ungava.
- 2 Poursuite du déploiement des projets du PAECI et élaboration d'un projet de compensation pour un milieu hydrique.
- 3 Partage de données supplémentaires avec le Projet Biodiversité Québec.

GESTION DES ÉMISSIONS DE GES ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Synthèse des émissions de GES

Les émissions de GES du PNNi sont déclarées selon les exigences du Règlement sur la déclaration obligatoire des émissions de certains contaminants atmosphériques (RDOCECA) et sont soumises à une vérification externe par une firme accréditée. CRI participe également au système de plafonnement et d'échanges des émissions du MELCCFP¹ (SPEDE)².

Le tableau 1 présente les émissions déclarées en vertu du RDOCECA et calculées selon les méthodologies prescrites par ce dernier. Ces émissions représentent aussi les émissions totales pour les champs d'application 1 et 2. L'intensité des émissions en fonction du minerai traité au concentrateur a été retenu comme indicateur pour 2024. Les émissions de 2024 sont inférieures à celles de 2023, qui étaient de 130 475 t CO₂eq.

Tableau 1 : Émissions déclarées en vertu du RDOCECA en 2024

TYPES D'ÉMISSIONS	ÉMISSIONS (T CO ₂ EQ)	% DES ÉMISSIONS TOTALES
Production d'électricité	77 031	62
Combustion au moyen d'équipements fixes	12 854	14
Combustion au moyen d'équipements mobiles	33 346	37
Protocole non spécifique – Explosif et brûlage des matières résiduelles au LEMN	834	1,7
Protocole non spécifique – Gaz réfrigérant	50	0,0015
TOTAL	124 115	
Intensité de production pour le traitement du minerai		0,0708 t CO ₂ eq/t minerai

*N.B. : Ces données sont en cours de vérification externe, elles pourraient différer légèrement suivant la complétion de la vérification externe.

¹ MELCCFP désigne le Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec, lequel est responsable de la réglementation environnementale et de la lutte contre les changements climatiques.

² Le SPEDE désigne le "Système de plafonnement et d'échange", le programme québécois de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre. Il fait partie de la Western Climate Initiative (WCI), en lien avec le système de plafonnement et d'échange de la Californie.

Tableau 2 : Empreinte carbone selon la méthodologie du Nickel Institute

Le tableau 2 présente l'empreinte carbone de la production du cuivre et du nickel du PNNi selon la méthodologie du guide du Nickel Institute¹. Cette empreinte est celle basée sur les données de 2021, année à laquelle un inventaire des émissions de champ d'application 3 et une analyse de cycle de vie ont été conduits.

Il est attendu que l'empreinte carbone soit demeurée similaire en 2024 par rapport à 2021 en raison de la similarité des activités entre ces deux années.

TYPE D'ÉMISSIONS	ÉMISSIONS (T CO ₂ EQ)
Champ d'application 1 – émissions directes au site pour le diesel ²	104 427
Champ d'application 1 – émissions directes au site pour les autres sources (propane, gaz réfrigérant, acétylène)	11,2
Champ d'application 3 – matières premières (incluant les explosifs)	40 900
Champ d'application 3 – production du diesel	16 104
TOTAL	161 442

Cible et objectifs en matière de gestion d'énergie

Des cibles et objectifs ont été établis en matière de gestion d'énergie dans une perspective d'éviter le gaspillage de cette dernière et limiter les émissions de GES.

Cible de consommation énergétique au secteur du broyage du minerai

La cible établie de consommation énergétique est de 22,5 kWh/t de minerai broyés. La consommation moyenne de 2024 était de **21,12 kWh/t** de minerai, la cible a donc été atteinte.

Avancement des objectifs de 2024

Le tableau 3 présente l'avancement des objectifs principaux en matière de gestion de l'énergie qui avait été énoncé pour 2024.

Objectifs pour 2025

L'objectif principal de 2025 est d'établir des cibles d'efficacité énergétique au travers de l'implantation d'un système de gestion de l'énergie aligné sur le guide de l'Association Minière du Canada.

¹ 202204-lme-passport-guidance-nickel-institute.pdf (nickelinstitute.org)

² Les émissions du camp Expo sont exclues selon la méthodologie du Guide

Tableau 3 : État d'avancement des objectifs énoncés pour 2024

OBJECTIF	ÉTAT D'AVANCEMENT
Établir des cibles d'efficacité énergétique et/ou d'émission de GES pour des secteurs clés du PNNi.	Non réalisé en 2024 et reporté à 2025
Connexion d'une partie supplémentaire du campement Expo sur le réseau de valorisation thermique au glycol.	Complété
Extension du réseau de valorisation thermique du réseau de glycol à l'usine de production d'eau potable et aux chauffe-eau de la buanderie et de la cuisine du complexe Expo.	Complété
Poursuivre l'étude de faisabilité d'implantation d'unité de stockage énergétique au site Expo.	En cours
Bonification de la formation des opérateurs de la Centrale Énergie visant une meilleure sensibilisation et compréhension des facteurs influençant la performance énergétique afin d'optimiser cette dernière pour les usages significatifs d'énergie ou les sources d'émission.	En cours

Gestion des changements climatiques

CRI a réalisé une analyse de vulnérabilité et des risques liés aux changements climatiques pour les installations du PNNi et celles de futurs projets miniers.

L'analyse s'est appuyée sur le Guide d'adaptation aux changements climatiques.

Les deux principaux aléas climatiques pour le PNNi sont :

- La fonte du pergélisol
- Les précipitations plus abondantes



ÉCHANGES AVEC LES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊT

Programme d'information des communautés inuites et plan d'évaluation des perceptions du PNNi

Deux représentants du département de l'Environnement sont allés à la rencontre des communautés de Puvirnituk, Salluit et Kangiqsujuaq, les 3 avril, 15 mai et 31 mai 2024, respectivement. Les thématiques discutées ont porté sur :

- Le suivi des commentaires et préoccupations émises au courant de l'année passée
- La gestion des incidents environnementaux
- Les résultats du programme de suivi environnemental (échantillonnage de l'eau, échantillonnage des poussières, impacts sonores et visuels au parc des Pingualuit, navigation maritime à la Baie Déception, observation des caribous, etc.)
- Les initiatives environnementales des divers départements de CRI et les efforts de réhabilitation progressive des sites.
- Survol des activités minières en cours et projetées

Ces rencontres se voulaient interactives; beaucoup de questions ont été posées et ont trouvé réponses. Les commentaires et préoccupations émis ont été consignés afin de les prendre en compte dans le cadre des activités du PNNi.

Une rencontre a également été tenue en février 2025 avec des employés inuits afin de les informer et d'échanger concernant les suivis environnementaux.

Un sondage portant sur différents aspects environnementaux du PNNi, dont l'importance attribuée et préoccupations à propos de la biodiversité, de qualité de l'eau, des matières résiduelles, de la restauration des sites miniers, de la qualité de l'air, des changements climatiques, a été complété par les employés présents.



Comités découlant de l'Entente Nunavik Nickel

Une rencontre des signataires de l'Entente a été tenue le 13 février 2024. Les sujets abordés ont été les statistiques d'employabilité inuite, les incidents environnementaux, le partage des profits et le calendrier d'exploitation minière des prochaines années.

Une rencontre du comité Nunavik Nickel a été tenue le 17 septembre 2024, incluant une visite et nuitée au complexe Expo. Les sujets abordés ont été :

- Les statistiques de santé-sécurité au travail, d'employabilité inuite et des incidents environnementaux
- Des discussions concernant le plan de compensation des milieux humides de CRI et la participation à la recherche de Caribou Ungava afin recueillir les commentaires et suggestions
- L'invitation à participer au sous-comité de restauration
- Le calendrier d'exploitation minière des prochaines années et les futurs projets miniers



Table de concertation stratégique Kauutaapikkut

CRI participe activement à cette table de concertation, qui rassemble l'Administration régionale de Kativik, la Société Makivik, le Nunavik Mining Exploration Fund, Kativik Ilisarniliriniq, l'Association des Sociétés foncières du Nunavik (Nunavik Land-holding Corporation Association - NLHCA), Glencore et les organisations du Nunavik. La mission de cette table de concertation est d'accroître la main-d'œuvre inuite travaillant dans les minières du Nunavik, en mettant l'accent sur l'augmentation des femmes et des jeunes Inuits et elle se réunit deux à quatre fois par année.

Par cette participation, CRI cherche à favoriser et maintenir les emplois inuits dans le domaine minier. CRI et ses entrepreneurs sont tenus d'embaucher, de former, de retenir et de promouvoir les employés inuits.

Table de concertation stratégique Kauutaapikkut (suite)

Les fournisseurs importants de CRI et Glencore participent à l'une de ces rencontres, afin que les sujets soulevés par les communautés soient pris en compte.

En 2024, CRI a participé aux rencontres de la table stratégique, soit les 23 et 24 janvier, le 15 mai et du 1er au 4 octobre. Les thématiques suivantes ont été abordées :

- Partage et discussion des progrès pour l'employabilité inuite, incluant les mises à jour du plan d'action
- Rencontre des fournisseurs majeurs, revue de leurs statistiques et discussion sur les défis rencontrés
- Revue du parcours actuel de la main-d'œuvre inuite au Nunavik ainsi que les besoins émergents et les opportunités de soutien
- Sollicitation des commentaires sur le modèle de financement entre l'ARK et les mines.



Participation au Nunavik Mining Workshop

Des représentants de différents départements de CRI ont participé au Nunavik Mining Workshop, organisé annuellement par l'Association minière du Nunavik, qui s'est tenu du 4 au 6 juin à Kuujuaq. Cet événement a permis à CRI de présenter des projets et d'échanger avec les communautés sur des thématiques telles que :

- L'environnement
- L'exploration et l'exploitation minière
- L'embauche et la formation inuites

Infolettre trimestrielle

L'infolettre trimestrielle est transmise par courriel aux représentants des communautés inuites. Elle inclut, sans s'y limiter, les sujets suivants :

- Données de production minière et de production de résidus
- Statistiques sur les incidents environnementaux avec cartographie de ces derniers
- Statistiques sur le nombre d'employés inuits
- Suivis environnementaux réalisés pendant la période avec photos et autres actions d'amélioration environnementale
- Invitation à participer à des rencontres, des sondages, etc.
- Études environnementales réalisées en vue de futurs projets miniers

Une adresse courriel destinée à recevoir les questions et commentaires est indiquée dans l'infolettre, permettant ainsi des échanges en continu avec les communautés.

Activité de pêche sur glace avec les aînés de Salluit

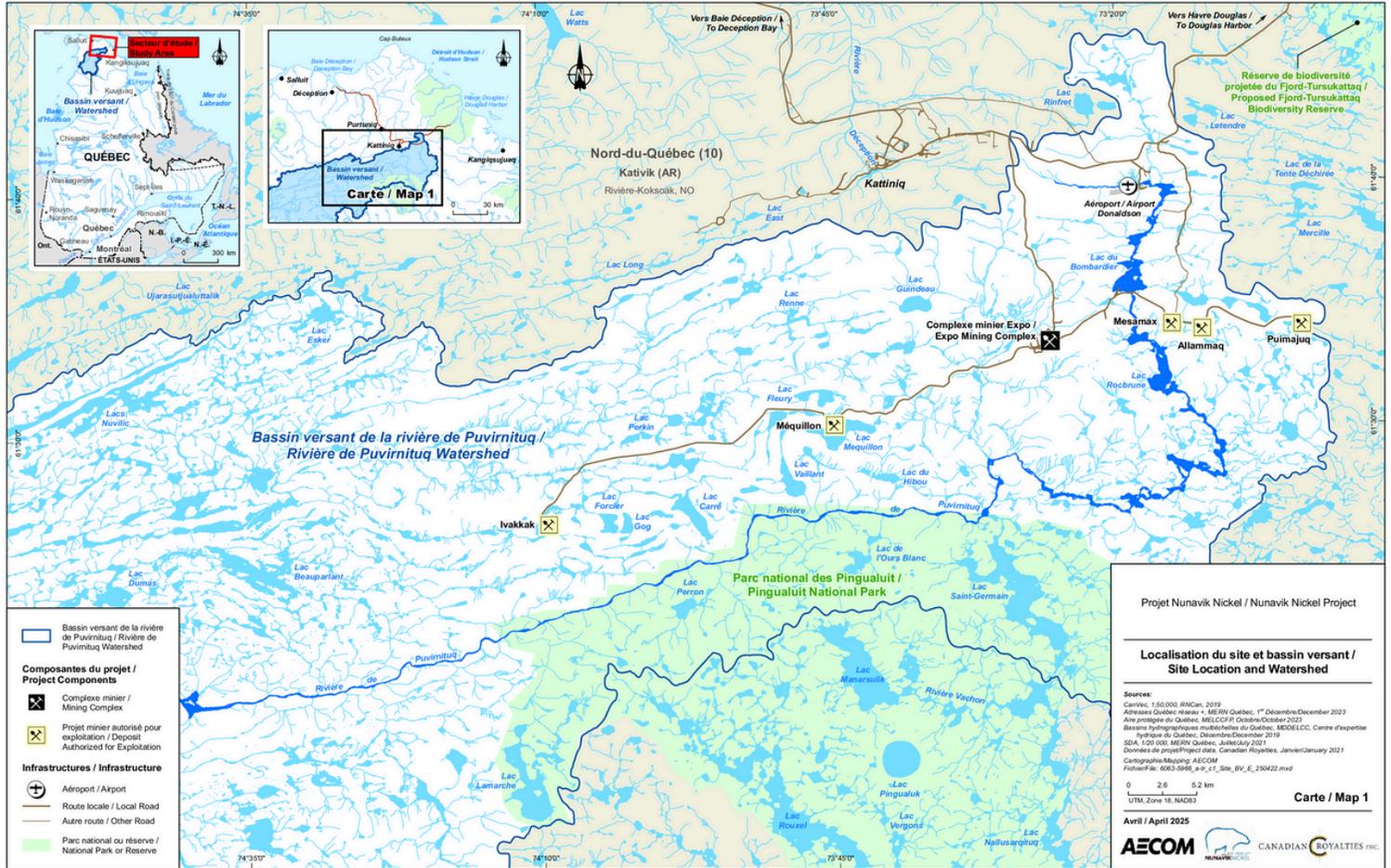
En collaboration avec le village de Salluit, CRI organise chaque année une activité de pêche sur la glace à quelques kilomètres des installations de la Baie Déception. En 2024, l'activité s'est tenue le 5 mai et l'objectif était de favoriser l'échange interculturel entre les employés de CRI et les résidents de Salluit, plus particulièrement les aînés.



Évaluation des perceptions du PNNi – sondage communautaire

[Voir page 11](#)

NOS INSTALLATIONS



NOUS CONTACTER



1-877-879-1688 #1204



communitysupport@canadianroyalties.com



canadianroyalties.com



Canadian Royalties

Siège social

800, boul. René-Lévesque O., Bureau 410
Montréal (Québec) H3B 1X9

Tel. : 514 879-1688
Sans frais : 877 879-1688
Telec : 514 879-1795

CANADIAN  ROYALTIES INC.